MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Essonne

Commune : Arpajon

Autres communes :

R500

Appellation : Halles

Monument(s)

Appellation : Halles

Protection : classement

Arrêté : classement le 03/02/1921

Étendue de la protection : Halles : classement par décret du 3 février 1921

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.